

Bulletin national de situation hydrologique du 15 novembre 2024



Dans la continuité d'un début d'automne déjà très arrosé, des perturbations très actives accompagnées de pluies parfois diluviennes se sont succédé provoquant par endroits d'importantes inondations. Le Sud-Est, touché par plusieurs épisodes pluvio-orageux intenses, a connu un épisode cévenol exceptionnel du 15 au 18, notamment en Ardèche où il est tombé par endroits près de 500 mm en une journée. Les précipitations ont été également très abondantes des Pays de la Loire à l'Île-de-France et aux Ardennes le 9 ainsi que sur les régions méditerranéennes du 24 au 28 avec des pluies intenses sur le Var et les Alpes-Maritimes le 26 et sur les Pyrénées-Orientales le 28. La pluviométrie a été globalement excédentaire sur la plupart des régions. Les cumuls mensuels ont souvent atteint une fois et demie à deux fois la normale du Sud-Ouest au Centre-Val de Loire et au sud de la Bourgogne-Franche-Comté, de la Picardie aux Pays de la Loire et à l'est de la Bretagne et sur la Corse, dépassant deux fois la normale par endroits, notamment au pied des Pyrénées et de la Touraine à l'Île-de-France. Ils ont atteint deux à trois fois la normale des Cévennes au Lyonnais et sur l'est de la région PACA, voire localement plus sur l'arrière-pays varois et niçois et l'Ardèche. Les cumuls ont été plus conformes à la saison de la Lorraine au nord de la Bourgogne, sur l'ouest de la Bretagne et l'embouchure de la Garonne et souvent déficitaire de 10 à 40 % des côtes de la Manche à l'ouest du Nord-Pas-de-Calais, sur le littoral du Languedoc-Roussillon ainsi que de la Drôme aux Bouches-du-Rhône. À l'échelle de la France et du mois, l'excédent pluviométrique a été excédentaire* de 40 %. Les sols superficiels se sont humidifiés sur une grande partie du pays, notamment de la Charente au Bassin parisien, à la Champagne et à l'ouest de la Bourgogne où ils sont exceptionnellement humides. Du Roussillon à l'Hérault, les sols se sont nettement humidifiés retrouvant les normales de saison en fin de mois. La période de recharge 2024-2025 a débuté entre septembre et octobre. Les précipitations importantes d'octobre ainsi que la mise en dormance de la végétation permettent d'observer 71% des niveaux en hausse. Les niveaux des nappes sont excédentaires en octobre puisque 78% sont au-dessus des normales mensuelles. La situation reste inquiétante, avec des niveaux très bas sur les nappes du Roussillon. Les débits des cours d'eau marquent une situation stable tout comme l'hydraulicité qui dépasse le plus souvent les valeurs moyennes sur l'ensemble du territoire à l'exception du Roussillon et du Massif Central où des débits inférieurs à la médiane sont encore présents. Au 12 novembre, 6 départements sont concernés par des restrictions des usages de l'eau au-delà de la vigilance dont 4 départements ont mis en œuvre des mesures de crise. À titre de comparaison en 2023 sur cette même période, 19 départements avaient mis en œuvre des mesures de restrictions des usages de l'eau et 49 départements étaient concernés en 2022.

Auteurs du document : Office international de l'Eau (OiEau)

Obtenir le document : Office international de l'Eau (OiEau)

Diffuseur des métadonnées : Office International de l'Eau

Mots clés : INDICE D'HUMIDITE DES SOLS, RESTRICTION D'USAGE, PRECIPITATION CUMULEE, PRECIPITATION MENSUELLE, DEBIT, NAPPE ALLUVIALE, PLUVIOMETRIE, COURS D'EAU, EAU SOUTERRAINE, NAPPE D'EAU SOUTERRAINE, HYDRAULICITE, RECHARGE DE NAPPE

Thème (issu du Text Mining) : HYDROGEOLOGIE

Date : 2024-11-15

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : OIE/BSH20241115

Source : Page 20 p.

Langue : Français

Accéder à la notice source :

<https://www.oieau.fr/eaudoc/notice/Bulletin-national-de-situation-hydrologique-du-15-novembre-2024>

Télécharger les documents : https://www.oieau.fr/eaudoc/system/files/bsh_11_2024_vfrevissee.pdf

Emprise nationale : FXX

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/bulletin-national-de-situation-hydrologique-du-15-novembre-20240>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

